



PONEY CLUB DE MORNANT

Dossier d'inscription

2022 – 2023

Poney Club de Mornant – 518 route des Ollagnons – 69440 MORNANT – 06 65 84 11 84



Informations pratiques

Inscriptions :

Pour vous inscrire, il convient de :

- Rapporter la fiche de pré-inscription dûment complétée et signée.
- Joindre la totalité des chèques qui seront encaissés au début de chaque trimestre (Septembre, Janvier, Avril) ou mandat de prélèvement. Le montant de la licence sera à rajouter au 1^{er} règlement (chèque ou prélèvement).

L'inscription et la facturation sont effectives pour une **année entière**. Cependant nous vous laissons la possibilité de payer en plusieurs fois mais ceci n'est qu'une facilité de paiement. L'engagement se fait à l'année. Vous pouvez donc choisir des paiements « mensuels », « trimestriels » ou un seul règlement pour l'année entière.

Plusieurs modes de paiement sont à votre disposition : prélèvements automatiques, chèques, espèces, chèques vacances, pass région.

Si vous souhaitez payer par prélèvement automatique, merci de joindre un RIB au dossier d'inscription. Nous réaliserons le mandat de prélèvement SEPA, puis vous devrez le vérifier et le signer. Si vous optez pour le forfait annuel en une fois, vous bénéficiez d'une remise de **5%**.

Vous pourrez accéder à l'ensemble de vos paiements via l'application Kavalog.

L'application Kavalog vous permettra également de vous inscrire aux différents stages et activités et de les régler à l'aide de la plateforme sécurisée.

Ceux qui le souhaitent peuvent profiter d'une **formule découverte** pendant quatre semaines sur le mois de septembre. A cette formule s'ajoutera la licence fédérale. Si vous décidez de poursuivre à l'issue de cette période de découverte, nous déduirons du forfait annuel le montant de la formule découverte.

Conditions d'annulation et remboursement :

Nous vous rappelons que l'inscription est annuelle et non trimestrielle, l'engagement se fait à l'année.

Après le **4 Septembre 2022** les remboursements ne pourront être accordés que pour des raisons médicales et sur présentation d'un justificatif. Si vous avez procédé par paiement par chèques, ces derniers vous seront restitués pour les périodes correspondantes. Si vous avez procédé par paiement en espèces ou par virement bancaires, nous procéderons au remboursement.

Néanmoins si vous annulez votre inscription avant le **4 Septembre 2022**, nous vous rembourserons en intégralité.

Secrétariat :

Une permanence est assurée durant la semaine :

- Mardi : 14h – 19h
- Mercredi : 8h30 – 12h30 / 13h30–18h30
- Jeudi : 9h – 12h / 13h – 17h
- Vendredi : 14h -19h
- Samedi : 8h30 – 12h30 / 13h30–18h30

Nous vous demandons de privilégier les appels lors de ces créneaux horaires. En dehors des permanences, il est possible de laisser un règlement ou une correspondance dans la boîte aux lettres verte en dessous de l'escalier de l'accueil.

Pour nous joindre :

- Téléphone : 06.65.84.11.84
- Email : secretariat@poneyclubdemornant.fr

Planning :

- Le démarrage des cours se fera **le mardi 6 septembre 2022.**
- Les cours se répartissent sur trois trimestres :
 - o 1^{er} Trimestre : du mardi 6 septembre au dimanche 18 décembre 2022.
 - o 2^{ème} Trimestre : du lundi 2 janvier au dimanche 2 avril 2023.
 - o 3^{ème} Trimestre : du lundi 3 avril au dimanche 9 juillet 2023.
- Pendant les vacances scolaires, les cours n'ont pas lieu mais des stages vous sont proposés.

Déroulement des cours :

Durée de cours :

- Baby poney 4/5 ans : 30 min de cours
- A partir de 6 ans tous niveaux : 1 heure de cours

Il est demandé d'arriver **20 min avant le début du cours** pour préparer le poney et prévoir **20 min après le cours pour s'occuper de ce dernier.**

Les cours débutent à l'heure indiquée sur le planning.

Nombre de cavaliers par cours :

- Baby poney : 6 cavaliers max
- Du Galop de Bronze au Galop 7 compris : 8 cavaliers max.

Absences :

Toute absence doit être signalée 24H à l'avance pour pouvoir être rattrapée (kavalog).

Les conditions pour bénéficier d'un rattrapage :

- Une absence signalée 24h à l'avance.
- Une place disponible dans une reprise de même niveau la semaine qui précède ou qui suit l'absence.
- Un justificatif médical pour les annulations moins de 24H à l'avance.

Equipement :

La tenue spécifique à la pratique de l'équitation n'est pas exigée mais les pratiquants doivent porter :

- Des bottes en caoutchouc (de pluie)
- Un pantalon long, sans coutures, souple et confortable (type jogging ou caleçon).

Pour des raisons de sécurité, le port des baskets est strictement interdit en cours.

Equipement supplémentaire à prévoir :

- Kit de pansage (dès le début de l'année)
- 1 cravache (dès le début de l'année)
- 1 paire d'éperons (à partir du Galop 5)
- 1 gilet protège-dos/air bag (conseillé)

Dans le cadre de la période de découverte ou d'un stage, le Poney Club assure le prêt de la bombe. Toutefois nous préconisons l'achat d'une bombe adaptée à la morphologie du cavalier dès que la pratique est régulière.

Activités :

Les activités (balades, jeux, concours, challenge, ...), qui se déroulent principalement le dimanche, peuvent être réglées à l'unité uniquement sur l'application Kavalog. Les tarifs varient selon le type d'activité proposée.

Stages :

Les cours habituels n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires.

Toutefois, pendant les vacances, le Poney Club vous propose des stages afin de continuer à évoluer. Ils permettent un contact plus approfondi avec le poney, une pratique intensive des soins, un apprentissage de la théorie et un perfectionnement de la pratique.

Les dates et plannings sont fixés environ un mois à l'avance.

Une permanence au secrétariat sera assurée le 1^{er} jour de chaque stage.

Assurance-licences-examens :

La licence fédérale est obligatoire pour tout adhérent car elle comprend une assurance (valable pour tous les clubs affiliés de France). Elle permet également de se présenter aux examens fédéraux, les « Galop » qui sont passés pendant les stages des vacances scolaires. Elle permet également d'obtenir des réductions auprès des partenaires de la FFE.

Le passage des examens n'est pas obligatoire mais conseillé.

Pour rappel :

- Une année d'équitation ne correspond pas forcément à un passage de Galop, seule la monitrice jugera si le cavalier est apte ou pas à passer en niveau supérieur l'année suivante.
- Le cavalier est inscrit dans le cours du niveau qu'il prépare.

TARIFS CLUB 2022-2023

LICENCES

- Licence - de 18 ans 25€
- Licence + de 18 ans 36€

FORFAITS

●●●●● Super remise pour l'ouverture du nouveau Poney Club
pour toute inscription avant le 31 août 2022 ●●●●●

(36 séances)	TARIF ANNUEL (Païement en une seule fois)	TARIF AVEC ÉCHELONNEMENT	REPARTITION (sept, janv, avril)
Forfait Baby Poney (4 à 5 ans)	540€	570€	240€/165€/165€
Forfait Débutant, G1 à G7 Ados & Adultes	810€	850€	340€/255€/255€
Tarif remisé	770€	800€	300€ / 250€ / 250€

* A partir du 2ème forfait pour un même cavalier : Réduction de 20%

* Réduction familiale : 5% à partir du 2ème enfant (non cumulable avec la réduction du 2ème forfait)

AUTRES PRESTATIONS

- Formule Découverte 4 séances 70€
- Cours particulier à l'unité 35€
- Carte 10 cours particuliers 300€
- Cours d'essai 20€

STAGES

	ADHÉRENT	EXTÉRIEUR
1/2 journée	30€	40€
Journée	50€	60€
Semaine	200€	250€
		+ 10€ de licence verte

PLANNING DES REPRISES

Saison 2022/2023

	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
9H		Baby (4/5 ans)			Baby (4/5 ans)	ACTIVITES
9H30		Baby (4/5 ans)			Baby (4/5 ans)	
10h		Deb/G1 (6/8 ans)			G 1/2 (Dès 6 ans)	
11H		G 1/2/3 (Dès 6 ans)			G 4/5/6 (Ado/Adultes)	
14H		Deb/G1/2 (Dès 6 ans)			Deb /G1/2 (Dès 6 ans)	
15H		G 2/3 (Dès 8 ans)			G 3/4 (Ados/Adultes)	
16H		G 4/5 (Ados/Adultes)			G 4/5 (Ados/Adultes)	
17H	G2/3 (Dès 6 ans)	G 5/6/7 (Ados/Adultes)		Deb/G1 (Dès 6 ans)	G 5/6/7 (Ados/Adultes)	
18H	G 3/4 (Ados/Adultes)			Deb/G1 (Ados/Adultes)		
19H				G 5/6/7 (Ados/Adultes)		

FICHE D'INSCRIPTION

Le cavalier :

NOM :

Prénom :

Né(e) le :

N° de licence :

Adresse :

Adresse de facturation (si différente) :

Rue :

Rue :

Code postal :

Code postal :

Ville :

Ville :

Tél domicile :

Tél portable :

Tél supplémentaire :

Tél supplémentaire :

Profession du père :

Tél bureau :

Profession de la mère :

Tél bureau :

Adresse mail :

Niveau préconisé :

Le responsable :

Père

Grands-parents

Mère

Tuteurs légal

Nom – Prénom :

Téléphone :

Adresse :

Rue :

Code postal :

Ville :

Activités équestres : (Si le choix 1 n'est plus disponible, vous serez inscrit dans le choix 2)

Choix 1 : Jour :

Heure :

Niveau :

Choix 2 : Jour :

Heure :

Niveau :

Tarifs et règlements des prestations (page 6)

Pour valider l'inscription, le règlement de la licence par chèque est nécessaire au moment de l'inscription. A partir du deuxième enfant, vous avez une réduction de 5% sur les cours.

Merci de cocher le mode de règlement choisi :

Cours	Chèques				Prélèvement		Espèces	Pass région
	Annuel	Trimestriel	Mensuel	Vacances	Trimestriel	Mensuel		

Déclaration de responsabilité :

Je soussigné(e) _____, autorise mon enfant _____ à :

- Consommer d'éventuels goûters apportés par des camarades.
- Être transporté en cas d'accident par les pompiers.
- Être transporté dans un véhicule (uniquement pour les randonnées)

Souhaitez-vous nous faire part de particularités (allergies, blessures, hyperactivités, ...)

- Oui
- Non

Si Oui, lesquelles :

J'autorise le Poney Club de MORNANT, qui s'engage en la plus grande précaution, au droit à l'image de mon enfant.

- Oui
- Non

Je reconnais avoir pris connaissance et accepté les conditions d'inscription et le règlement intérieur de l'établissement.

- Oui
- Non

J'accepte d'être recensé(e) dans le fichier informatique de l'établissement et bénéficier auprès de mon établissement d'un droit d'accès et de rectification conformément à la loi du 6 Janvier 1978 modifiée.

- Oui
- Non

Signature :

Règlement du Poney Club

Règles de sécurité :

- Il est interdit de fumer et de vapoter dans les écuries et l'ensemble du Poney club.
- Le port du casque ou de la bombe est obligatoire.
- Le gilet (protection de dos) ou air bag est recommandé.
- Les chiens doivent être tenus en laisse.
- La discrétion est demandée au public afin de ne pas gêner les élèves.
- Le Poney Club n'est pas responsable des élèves en dehors des heures de cours.
- Plusieurs règles de sécurité sont à appliquer au sein du Poney Club. Elles sont affichées au bureau et à l'entrée des manèges.

Le Club House :

- Deux Club House chauffés sont à la disposition des cavaliers ainsi qu'à leurs parents ou accompagnants.
- Vous y trouverez des sièges, fauteuils, tables, jeux, livres, distributeur de boissons chaudes et fraîches.
- Merci de ranger les affaires utilisées et de laisser les lieux propres.

Ecuries :

- Interdiction aux poussettes, vélos, trottinettes, overboard etc...
- Laissez les lieux propres après votre passage (crottins, paille...)
- Attachez les poneys à l'aire de pansage, aux anneaux prévus à cet effet.
- Bien fermer l'eau de la douche après emploi.

Selleries :

- Laissez les lieux propres.
- Respectez le matériel mis à disposition (selles, filets, sangles, tapis, amortisseurs).
- Remettre le matériel à sa place.
- Eteindre la lumière en sortant.

MERCI DE RESPECTER CES QUELQUES CONSIGNES POUR LE RESPECT DE TOUS, CAVALIERS, MEMBRES DU PERSONNEL ET DES PONEYS.

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

PONEY CLUB DE MORNANT

CE DOSSIER EST A REMETTRE

AU

PONEY CLUB DE MORNANT

518, ROUTE DES OLLAGNONS – 69440 MORNANT

MAIL : SECRETARIAT@PONEYCLUBDEMORNANT.FR

Téléphone : 06 65 84 11 84

A BIENTÔT